

Philippe SOUSTELLE
philippe.soustelle@univ-st-etienne.fr

Parcours universitaire

- 2013 Habilitation à diriger les recherches.
- depuis 1997 Maître de conférences en droit privé à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne.
- 1998/1999 Sous admissible au Concours d'agrégation externe de droit privé et de sciences criminelles.
- 1996 Doctorat en droit, thèse sous la direction de Pascal Ancel, « Les délais judiciaires différant l'exécution de l'obligation » (CERCRID).
- 1990-1995 Allocataire de recherche, Moniteur de droit puis ATER à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne (CERCRID).
- 1990 Diplôme d'Études Approfondies de Droit des contentieux à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne (CERCRID).
- 1988 Licence en droit privé et Licence en droit public à l'Université Jean Moulin, Lyon III.

Principales activités d'enseignement

- Droit des obligations, régime général de l'obligation (Licence 3).
- Droit des biens (Licence 3).
- Propriété littéraire et artistique (Master 1 et Master 2).
- Propriété industrielle (Master 1).
- Procédures civiles d'exécution (Master 1).
- Droit de la consommation (Master 1).
- Droit processuel (Master 2, recherche).

Activités de recherche collective (CERCRID)

- « Étude comparative des indemnisations des dommages corporels devant les juridictions judiciaires, administratives en matière d'accidents médicaux », sous la direction scientifique de S. Porchy-Simon, O. Gout et Ph. Soutelle, convention de recherche Gip (recherche en cours).
- « Le parquet en matière civile, sociale et commerciale. rescensement des textes et étude empirique des activités non pénales du parquet », sous la direction scientifique de M. Cottin (juillet 2011). Mission de recherche Droit et justice.
- « Les événements indésirables liés aux produits de santé », avec le soutien de la Direction de la Recherche, des Études et de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) du Ministère de la Santé, sous la direction scientifique de B. Espesson (2007).
- « La protection de l'acquéreur d'un bien immobilier contre les défauts de la chose vendue », sous la direction scientifique de P. Ancel, Convention de recherche avec le Ministère de la justice (2004).
- « Les décisions d'expulsion des occupants sans droit ni titre : connaissance empirique d'un contentieux hétérogène », sous la direction scientifique de P. Ancel, Convention de recherche avec le Ministère de la justice (2003). Cette recherche a donné lieu à communication (avec M. Cottin) lors de la journée de la recherche (le 26 avril 2002) organisée par l'École Doctorale commune UJM/École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne.
- « La prise en compte par le droit du coût du procès », sous la direction scientifique de P. Ancel, Convention de recherche avec le Ministère de la Justice (1999).
- « L'application de la loi du 31 décembre 1989 par les tribunaux d'instance », sous la direction scientifique de P. Ancel, Convention de recherche avec le Ministère de la Justice (1993).

(CV universitaire complet sur demande)